JOURNAL DE LA COMPAGNIE DE GENDARMEIRE DE SARLAT-LA-CANÉDA

INCENDIE À PLAZAC

Les militaires de la gendarmerie sont sollicités le lundi 28 novembre 2022 à 00h45 pour des véhicules incendiés dans le bourg de la commune de Plazac. Arrivés sur les lieux, les militaires constatent que 2 véhicules sont entièrement calcinés et que 2 autres véhicules sont dégradés.
Les premières constatations sont réalisées la nuit par les primo-intervenants.

Le lendemain, les constatations se poursuivent pour les militaires de la communauté de brigades (COB) du Bugue, appuyés par la cellule d'identification criminelle de Périgueux.
Ils découvrent que le restaurant "La Marjolaine" a été victime de tentative d'effraction. Mais aussi ils constatent qu'une dizaine d'allumettes était positionnée sous un volet en bois légèrement noirci par ces dernières à moitié consommées.

Par la suite, ils constatent que la caméra de vidéo-protection de la commune a été dégradée au cours de la même nuit.
Les constatations et les différents témoignages permettent d'orienter les recherches sur un mineur de 17 ans du secteur.
Placé en garde à vue par la COB du Bugue, il reconnaîtra être l'auteur de tous les faits de la nuit.

Il indiquera aux enquêteurs dans un premier temps avoir dégradé la caméra pour ne pas être filmé, puis avoir tenté de pénétrer dans le restaurant pour faire de "l'urbex".

Enfin s'agissant de l'incendie des voitures, il voulait savoir si les sièges étaient ignifugés.

Ce mineur est convoqué devant le juge pour enfants de Périgueux

VIGILANCE SUR LE FOIE GRAS

Prévention vols

commerces "Foie gras"

Les producteurs de foie gras et des produits dérivés du canard et de l'oie, ainsi que les commerçants vendant ce type de marchandises représentent une cible privilégiée pour les délinquants, plus particulièrement avant les fêtes de fin d'année.

Producteurs et commerçants
Prémunissez-vous des vols

- Soyez particulièrement vigilant à la fermeture du commerce, de la boutique...Vérifiez que toutes les issues soient bien verrouillées.
- Veillez à assurer un bon éclairage intérieur et extérieur.
- Videz systématiquement l'argent liquide de votre caisse, à chaque fin de journée.
- Déposez vos liquidités rapidement à la banque.
- Protégez les lieux de stockage de vos produits avec un système d'alarme.
- Essayez de stocker les commandes des produits à expédier dans un lieu protégé ou à proximité de votre lieu d'hébergement.
- Soyez attentif à votre environnement en cas de doute, prévenez la Gendarmerie de toutes présences suspectes (véhicules individus) en composant le 17.

Comme chaque année, les gendarmes de la compagnie de Sarlat renforcés par les réservistes multiplient les patrouilles pour surveiller les commerces et les entreprises notamment ceux en lien avec le foie gras.

Cette année, le prix du foie gras connait une forte augmentation et suscite les convoitises. Des conseils de prévention ont été listés dans un document unique rédigé par la Brigade départementale de renseignements et investigations judiciaires de la Dordogne et diffusé par nos patrouilles à chaque producteur ou vendeur de foie gras.

Là aussi, parfois des gestes simples permettent d'empêcher les malfaiteurs d'agir.

Ces actions ont été valorisée à travers trois reportages dans la presse nationale qui ont été diffusés sur RTL le lundi 19 décembre, sur M6 le jeudi 22 décembre et sur France 2 le vendredi 23 décembre.

Le dispositif gendarmerie s'adapte en accentuant les patrouilles dans toute la Dordogne pour les fêtes de fin d'année.

DES FÊTES SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Nos militaires s'engagent au quotidien. En cette période de fêtes de fin d'année, tous les commerces et marchés de noël font l'objet d'une attention particulière. Nos réservistes ont surveillés de près l'enregistrement de l'émission "tous en cuisine" avec Jérôme Anthony.

NOËL DES ENFANTS

Le mercredi 14 décembre, les enfants de la compagnie de Sarlat se sont réunis pour accueillir le père noël dans la salle des fêtes de Cenac.
Heureusement, ils ont tous été sages et ont pu recevoir leur cadeau accompagné d'un gouté et d'une après-midi de jeux dans des structures gonflables et des jeux anciens.

Le concours de gâteaux a été remporté par la famille LAURENT.

Un grand merci à nos partenaires qui nous ont permis d'offrir une très belle après-midi à nos enfants.

- L'association Petassou de Saint-Cyprien;
- L'association la Ringetta;
- La mairie de Cenac;
- Le magasin Leclerc de Sarlat.

Un grand merci également à tous nos membres de l'amical de la compagnie qui s'investissent toute l'année pour offrir ces moments de partage.